

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Conseil d'administration

Séance du 20 février 2014

Délibération n°2014 -07 / CA

**Adhésion au groupement de commande
pour la location longue durée de véhicules de service**

Vu l'instruction codificatrice M 9.1,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8 relatif aux groupements de commande,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- approuve la proposition d'adhésion de l'établissement public Parcs nationaux de France au groupement de commande relatif à la location longue durée de véhicules de service neufs,
- mandate le directeur de l'établissement pour signer la convention de groupement négociée avec les autres partenaires et pour engager tout acte de gestion lié à ce projet.

Fait à Paris, le 20 février 2014

Le président
du Conseil d'administration,

Ferdy LOUISY

Le directeur
de Parcs nationaux de France,

Michel SOMMIER